

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Claire Duport

Addiction
Méditerranée/
Trend OFDT

Novembre 2022

Marché et trafics

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en plus du cannabis (herbe et résine), la cocaïne est désormais systématiquement disponible sur les points de vente importants (ceux ouverts tous les jours sur des plages horaires élargies) et dans la plupart des lieux et événements festifs musicaux. Elle est plus couramment disponible en livraison, en zone urbaine comme rurale. En outre, elle demeure accessible pour les usagers les plus pauvres dans plusieurs points de vente à Marseille, Toulon, Nice ou Avignon où le demi-gramme est proposé à 30 € ou 40 € et des « pochons » de plus petites quantités à 10 € ou 20 €.

La MDMA/ecstasy est vendue dans les lieux festifs par des usagers-revendeurs et quelques trafiquants « indépendants » spécialisés dans ces produits, mais également via des applications numériques et en livraison (dans une moindre mesure, c'est aussi le cas pour l'amphétamine-speed et la kétamine).

Les médicaments tels que les benzodiazépines ou les opioïdes, qui concernent principalement les usagers en situation de pauvreté, se trouvent sur quelques points de vente de quartiers populaires à Marseille, Aix-en-Provence, Avignon et Nice.

D'autres produits plus confidentiels tels que les hallucinogènes ou les nouveaux produits

de synthèse sont achetés directement par les consommateurs sur des sites dédiés via le Darknet ou l'Internet, ou acquis auprès d'usagers-revendeurs.

Deux spécificités toutefois en PACA : il n'y a ni marché régulier et constant d'héroïne (parfois des ventes éphémères en cité ou entre usagers-revendeurs qui s'approvisionnent dans d'autres régions ou pays), ni marché de « crack » : les usagers de ce produit « basent » eux-mêmes la cocaïne avant de la consommer.

Concernant la vente de drogues via des applications numériques suivie de livraison, des pratiques commerciales plus professionnalisées sont observées sur certains comptes : amélioration de la qualité graphique de la présentation des produits et de la qualité rédactionnelle des offres (peu soignée jusqu'alors), nouvelles formes de personnalisation de la relation au client telle que la possibilité d'acheter en quantité plus importante (10 à 100 g) pour les clients assidus, les offres spéciales (promotion) ou les cadeaux de fidélité. Cette « professionnalisation » tient à l'apparition récente (ni les services de police ou de justice, ni les observations du dispositif n'en faisaient état jusqu'à 2021) de personnes occupant des fonctions spécialisées (graphisme, relations clientèle...) auxquelles font appel les réseaux de trafic sous forme de prestations sous-traitées.



Les prix des principales drogues illicites en PACA en 2021*

Produits	Prix et commentaires	Tendances 2020/2021
Cannabis	Herbe Prix haut : 15 €/gramme Prix bas : 8 €/g Prix courant : 10-12 €/g	➔
	Résine Prix haut : 10 €/g Prix bas : 4 €/g Prix courant : 6-8 €/g à Marseille	➔
Cocaïne	Prix haut : entre 80 € et 110 €/g (lieux festifs ou en livraison ; pas moins de 40 €/demi-gramme) Prix courant : 60-80 € (en points de vente urbains ; 30 à 40 €/demi-gramme ; des « pochons » à 10 ou 20 €)	➔
MDMA/Ecstasy	Poudre/cristal Prix courant : 50-60 €/g	➔
	Comprimé Prix courant : 10 €/unité (20 € les 3)	➔
Kétamine	Prix courant : 40 €/g	➔
Héroïne	Prix haut : 150 €/g Prix bas : 40 €/g (grande variabilité, pas de marché stable)	➔
Amphétamine (speed)	Prix courant : 10 à 20 €/g	➔
LSD	Prix courant : 10 € le buvard de 100 mg	➔
3-MMC	Prix haut : 40 €/g (en contexte <i>chemsex</i>) Prix courant : 20 € (via Internet) Prix bas : 15 €/g (par 5 ou 10 g via Internet)	➔
Médicaments revendus	Lyrica® : 5 €/boîte Subutex® : de 1 à 10 € le cachet en 8 mg Skenan® : 5 à 10 €/gélule de 20 à 100 mg ; 30 à 40 €/boîte Méthadone : 5 € le flacon de 60 mg Ritaline® : 1 à 2 €/comprimé à Marseille en 10 mg ; 5 à 7 € à Nice en 40 mg Tramadol : vu sur deux points de vente à Marseille, mais pas de prix référencé	Prix variables en fonction de la disponibilité du produit à la revente

* Les prix indiqués (vente au détail) sont rapportés par des usagers et les observateurs TREND. Prix courant : prix le plus fréquemment rapporté.

Usages et usagers observés dans les espaces festifs

En contexte festif commercial, du fait des restrictions liées à la crise sanitaire en 2021, la reprise des soirées a été timide en PACA. La majorité des scènes électroniques sont restées fermées ou n'ont rouvert qu'occasionnellement et les festivals d'été habituels ont réduit leur jauge et/ou leur durée nocturne. Seuls les petits lieux déjà bien établis avant la crise sanitaire ont repris une programmation et un accueil régulier du public. En contrepoint, de nombreuses soirées sont observées en 2021 au sein de salles des fêtes, locaux professionnels ou associatifs, hangars industriels, parfois des villas, loués par des organisateurs de soirées techno pour la nuit ou pour des *after*¹. Rassemblant 80 à 200 personnes, ces soirées payantes (10 à 30 € par personne pour celles observées à Marseille, et jusqu'à 80-100 € pour des soirées en villas) proposent une programmation musicale moins spécialisée qu'en *free party* et réunissent un public divers. Dans les établissements commerciaux et au

cours de ces fêtes « privées », l'alcool est consommé par la quasi-totalité des publics. Des consommations de cannabis et de cocaïne sont également systématiquement observées même si elles ne concernent pas la majorité du public. Les autres produits sont plus confidentiels : la MDMA/ecstasy est consommée notamment lors de soirées ou de festivals de plus longue durée (nuit entière ou week-end), la kétamine est un peu plus fréquemment observée depuis 2018 mais cela reste marginal, et la présence d'amphétamines, d'hallucinogènes, d'opioïdes ou de nouveaux produits de synthèse est exceptionnelle.

En contexte festif alternatif, des *free parties* ont été organisées en PACA quasiment tous les week-ends en 2021, ainsi que de nombreux « calages »² à Marseille et dans ses environs, réunissant une plus grande mixité de publics, les « fêtards » les plus divers cherchant à participer à des soirées en l'absence de programmation dans les espaces commerciaux. Dans les *free party* et les « calages », le cannabis est toujours présent (souvent sous forme d'herbe, certains participants sont auto-producteurs). L'alcool est le produit

1. Souvent l'*after* a été prévu par des organisateurs d'événements festifs dans un lieu dédié ; parfois, par le bouche-à-oreille, un rendez-vous dans un endroit privé permet de poursuivre la fête.

2. Les « calages » sont des fêtes de taille intermédiaire entre la *free party* et la soirée privée, localisés en particulier à Marseille et ses alentours. Ils sont organisés par des amateurs, le rendez-vous est communiqué au dernier moment au réseau d'interconnaissances ou d'abonnés sur un groupe spécifique sur les réseaux sociaux. Ils ont lieu dans des espaces insolites (bunker abandonné, usine ou piscine désaffectée, coin de colline ou de calanque aux abords de la ville...) et proposent des styles musicaux novateurs ou peu diffusés dans les établissements commerciaux. Généralement gratuits et proches des codes culturels de la *free party*, les calages réunissent de 100 à 300 personnes dont beaucoup ont moins de 25 ans.

consommé par quasiment tous les « fêtards », plus particulièrement des alcools forts (apportés par les participants) mais les alcoolisations excessives et leurs conséquences y sont moins observées qu'en contexte festif commercial. Les autres produits consommés restent la MDMA/ecstasy et, dans une moindre mesure, la kétamine ou l'amphétamine (« speed »), plus exceptionnellement le LSD. La cocaïne est également présente, mais moins observée qu'en club.

La 3-MMC ou le GHB/GBL restent essentiellement consommés en contexte sexuel, par des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH). Ces substances sont également présentes lors de fêtes organisées par des collectifs LGBTIQ+³. Des personnes LGBTIQ+ fréquentent aussi les espaces festifs commerciaux ou alternatifs, de même que de nombreuses soirées LGBTIQ+ sont ouvertes et accueillantes pour d'autres profils de fêtards. Ainsi, ces circulations des personnes entre les espaces peuvent occasionner des consommations de ces produits par des personnes ne revendiquant pas une identité LGBTIQ+, mais cela reste exceptionnel.

Usages et usagers observés dans les espaces de la marginalité urbaine

En PACA, on note une présence importante d'usagers de drogues en situation de grande pauvreté : sans ressources autres que la mendicité ou les minima sociaux, sans logement fixe ou stable. Ils sont visibles dans l'espace public, bien que très localisés : tel parc ou fond de cour à Aix-en-Provence ; telle place, tel parking, ou tel espace en friche à Marseille ; telle rue ou tel bas d'immeuble à Arles, Avignon ou Toulon. Rarement seuls, ces groupes

Soumission chimique : définition et éléments recueillis

La soumission chimique est définie par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) comme l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace. Elle est distincte de la vulnérabilité chimique : état de fragilité d'une personne suite à la consommation volontaire de substances psychoactives.

En PACA, les médias et les réseaux sociaux rapportent de nombreuses situations qualifiées de « cas de soumission chimique » en 2021. Les observateurs TREND ainsi que les équipes de réduction des risques et des dommages (RdRD) en contexte festif signalent de nombreux témoignages de personnes ressentant des effets indésirables et/ou inattendus et pensant avoir été droguées à leur insu, ainsi que des prises en charge sur un stand de RdRD suite à un malaise déclaré comme consécutif à une soumission chimique. Pour autant, aucune analyse toxicologique n'a permis d'identifier le GHB/GBL (substance systématiquement citée dans la presse). Les intervenants en RdRD en contexte festif commentent ce phénomène :

« On voit de plus en plus de gens qui arrivent en mode : « je suis pas bien, je me suis fait droguer, on m'a mis du GHB dans mon verre ! » Mais en fait, les effets du GHB sont assez similaires à ceux de l'alcool, et à force de bombarder avec la soumission chimique [en référence à la couverture médiatique], les gens un peu bourrés se persuadent qu'on leur a fait consommer du GHB/GBL (...) En réalité, on ne voit pas de GHB/GBL dans les soirées, ou très rarement. On n'en voit jamais en vente, ni en free, ni en festival, ni en rave, ni en club. [En dehors des milieux gay], ça reste un truc de soirée à la maison » (Intervenant en RdRD en contexte festif).

Cocaïne basée : éléments de cadrage et faits marquants

La cocaïne est un psychostimulant qui se présente sous forme chlorhydrate (poudre) consommée en snif et parfois en injection.

Mais la cocaïne prend également une forme solide aussi appelée « crack », « free base », « cocaïne basée », en fonction des habitudes et des représentations des usagers. En PACA, où il n'y a pas de vente de « crack » (« caillou »), les usagers « cuisinent » eux-mêmes : la cocaïne basée est obtenue après adjonction de bicarbonate de soude ou d'ammoniaque à la cocaïne en poudre, le mélange est chauffé et produit ainsi le « caillou » destiné à être fumé. Lorsque le produit est fumé, il gagne très rapidement le cerveau, induisant des effets puissants et courts. À ce « flash », décrit comme euphorique et stimulant, succède, après quelques minutes, une « descente », mêlant sentiments d'angoisse, d'irritabilité ou d'anxiété. Ces effets entraînent une envie irrépressible de renouveler la prise (*craving*). La cocaïne (chlorhydrate ou basée) n'induit pourtant pas de syndrome de sevrage physique à proprement parler, comme c'est le cas avec les substances opioïdes ou l'alcool.

En 2021, le phénomène marquant (signalé par tous les CAARUD rencontrés en PACA) est l'augmentation des consommations de cocaïne basée, les usagers déclarant en consommer sont plus nombreux et la distribution de matériel de consommation stérile⁴, déjà en augmentation les années précédentes, se poursuit en 2021. L'élargissement des consommations de cocaïne basée concerne deux types d'usagers. Les premiers sont des hommes (quasi-exclusivement) de 35 ans et plus, accompagnés depuis plusieurs années par les structures d'accueil, qui étaient déjà injecteurs de cocaïne et que les intervenants voient désormais « baser » et fumer la cocaïne. Pour la plupart, et cela est confirmé par les observateurs TREND, ils alternent entre l'injection et la base fumée. Le second type (jusqu'ici inconnu des structures d'accueil) consomme la cocaïne uniquement sous forme basée : il s'agit d'hommes et de femmes plus jeunes (beaucoup ont autour de 25 ans), avec peu de ressources économiques et souvent sans logement durable, qui se présentent exclusivement aux professionnels pour demander des kits base et des pipes.

3. LGBTIQ+ pour : lesbiennes, gays, bi, trans, intersexe, queer et + (ie. autres sexualités et identités non nommées : asexuels, pansexuels, en questionnement, alliés).

4. La distribution de matériel de réduction des risques liés à la consommation de cocaïne basée comme le kit-base vise à limiter le partage de matériel et les risques de blessures et de transmissions virales.



d'usagers rassemblent d'une dizaine à une vingtaine de personnes. La consommation d'alcool est quotidienne et parfois

massive, la plupart consomme aussi des médicaments (tramadol, Lyrica®, Skenan®, Rivotril® et Seresta® sont les plus courants en 2021) et de la résine de cannabis, accessible à moindre prix à Marseille. Le phénomène le plus marquant de ces cinq dernières années est que ces usagers consomment également de la cocaïne qu'ils injectent ou fument sous forme basée.

Concernant les usagers en situation de migration, en transit ou installés en PACA, ceux d'origine européenne (Géorgie, Biélorussie, Pologne, Tchéquie, Estonie, Lituanie et Lettonie) consomment principalement de l'alcool et de la méthadone, du tramadol et d'autres opioïdes. Pour ceux d'origine africaine (Algérie, Maroc, Tunisie, Nigéria), ce sont les médicaments (Lyrica®, tramadol) et des benzodiazépines qui sont consommés. Cependant, les intervenants en RdRD précisent

aussi que, au-delà de ces « tendances », ces usagers (dont des mineurs) prennent « un peu tout ce à quoi ils peuvent avoir accès » en fonction de la disponibilité des produits et de leurs ressources. Ils signalent aussi des difficultés à engager des démarches de RdRD avec ces populations, du fait notamment de la barrière de la langue.

Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) signalent aussi qu'en 2021 le nombre d'usagers injecteurs au sein de leur file active est stable par rapport à 2019-2020. Toutefois, s'agissant des populations en situation de grande pauvreté, les pratiques d'injection restent préoccupantes car, le plus souvent, « ils injectent dans des conditions d'hygiène terribles. On leur donne du matériel mais ils n'ont pas pris de douche depuis 15 jours, avec des marques de sang pas possibles. Ils s'injectent dans les plaies, c'est un public assez loin du soin » (intervenant Bus 31/32 Marseille).

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et sur l'Île de la Réunion. Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free party*) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) de l'OFDT. La coordination du site de Marseille, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS-PACA depuis 2018, est confiée à l'association Addiction Méditerranée.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Fabrice Guilbaud

Remerciements :

Aux observatrices et observateurs, pour leur attention à la production de connaissances sur les drogues, leur disponibilité et leur confiance.

Aux usagères et usagers de drogues fréquentant les CAARUD, les CSAPA, les associations d'auto-soutien ou d'aide sociale, et celles et ceux rencontrés dans la rue, en milieu festif, ou au sein de leur lieu de vie.

Aux professionnels et professionnelles du soin et de la réduction des risques et des dommages (RdRD), aux collectrices et collecteurs SINTES.

À l'association Addiction-Méditerranée pour l'accueil et la gestion de la coordination, et pour le soutien apporté aux dispositifs TREND et SINTES ; à Isabelle Carbonnier pour son aide, et Beatrice Bessou pour la veille presse.

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © Addiction Méditerranée]

OFDT

69 rue de Varenne - 75007 Paris
Tél. : 01 41 62 77 16
trend@ofdt.fr

Addiction Méditerranée

7 Square Stalingrad
13001 Marseille
Tel : 04 91 56 08 40
c.duport@ad-med.fr